

# Concertations territoriales

## Musiques Actuelles en Normandie 2017-2018

### Synthèse session #1

#### du 11 au 15 septembre 2017

#### Document de travail

*La présente synthèse s'appuie sur les comptes-rendus des réunions de concertation qui se sont tenues du 11 au 15 septembre 2017 sur les 7 bassins de vie : Seine-Maritime (et Rouen), Calvados (et Caen), Manche, Eure et Orne. Elle a pour objectif de permettre à tous les participants d'avoir un regard transversal et régional sur les travaux de chaque bassin. Elle tente de poser quelques premières synthèses et propositions à consolider.*

*Les réunions se sont déroulées suivant un ordre du jour identique :*

- *information sur le processus de concertation (enjeux, objectifs et méthode)*
- *tour de présentation des participants*
- *avis et retours sur le processus de concertation et le diagnostic filière*
- *échanges sur la perception du territoire (spécificités, atouts, fragilités...)*
- *échanges sur les activités de la filière MA (diffusion, création, développement artistique, accompagnement des pratiques, enseignement, ressource...)*

*Les 7 réunions de 3 heures ont réuni 87 personnes représentant 69 structures différentes (8 à 20 participants par réunion).*

*La seconde session de concertation prévue du 6 au 10 novembre viendra compléter les constats et analyses et approfondir les activités de la filière (action culturelle, médiation, médias...), les dimensions structurelles (économie, emplois, formation, investissements...), les Droits Culturels, et la structuration professionnelle (mise en réseau, filière...).*

## 1. Le processus de concertation territoriale

### Intérêt global pour la démarche

**Un intérêt unanime pour le processus** de concertation territoriale (acteurs sensibles à la démarche jugée globalement intéressante) qui permet l'interconnaissance et l'échange entre les acteurs, de révéler les atouts et faiblesses, de confronter les réalités et les perceptions, de tirer profit des connaissances des acteurs de terrain pour des politiques publiques adaptées (faire remonter des informations concrètes et qualitative sur la filière et les territoires)...

**L'approche par bassin de vie** est jugée pertinente : nombre d'acteurs ne se seraient pas forcément déplacés sur des rencontres régionales.

Un processus perçu comme une **opportunité de constituer un collectif** interlocuteur des politiques publiques au niveau régional et territorial. Il génère aussi des espoirs de déboucher sur des actions concrètes.

### Des interrogations et des craintes à prendre en compte

**Des craintes d'essoufflement des acteurs** sont largement exprimées :

- La difficulté à tenir dans la continuité et dans le temps.
- Des expériences antérieures ont été fastidieuses et chronophages pour des acteurs déjà très sollicités.
- Un processus à refaire à chaque élection.

**Les finalités du processus restent floues**, ce qui peut nuire à la mobilisation et générer de la méfiance (voire de la défiance) vis-à-vis des concertations.

### Une composition à compléter

**Des acteurs manquent à l'appel.** Un certain nombre d'initiatives indépendantes sont peu sollicités (acteurs du système D) ou peuvent être hermétiques à ces processus institutionnalisés. Si pour certains, c'est la première fois qu'ils participent à des concertations, d'autres sont las de ces démarches qui peinent à aboutir sur du concret.

**La participation des collectivités** (intercommunalités et communes notamment) est très faible et est à renforcer. Elles pourraient être invitées a minima à la rencontre régionale du 19 décembre.

### Un engagement de la Région attendu

La synergie constatée entre l'élue en charge de la culture de la ville de Caen et vice-présidente culture à la Région, du réseau RMAN (qui avait sollicité des concertations territoriales), et du FAR (missionné pour le diagnostic de la filière) pourrait être plus affirmé. La Région est bien dans son rôle d'impulser ces dynamiques de concertations à son échelle.

Toutefois, **le calendrier des concertations semble à contre-temps** : des décisions sur l'avenir des dispositifs régionaux ont été déjà prises sans avoir attendu le démarrage des concertations (arrêt de Booster, du comité d'aides aux groupes et de Musiques au lycée).

Aussi, **les intentions de la Région sont à clarifier** au regard des baisses de financements annoncées. Elle donne le sentiment que les décisions sont prises en amont de façon unilatérale, et que les concertations sont là pour occuper les acteurs (« un os à ronger »). Dans le cadre de la concertation locale à Caen, la faiblesse des moyens alloués à la mise en réseau des acteurs locaux interroge sur les intentions et les marges de manœuvre de la ville.

Le changement d'échelle régionale **augmente les distances entre les acteurs et l'assemblée régionale**. La rupture des liens avec la Région et le manque de connaissance réciproque des acteurs et techniciens sont constatés (nouveaux interlocuteurs régionaux mal identifiés, manque d'information vers la Seine-Maritime et l'Eure). De plus, il y a un sentiment que les dispositifs ex-Bas-Normands sont privilégiés (Cart'@too, parcours d'action culturelle...).

### Une approche par territoires de proximité appréciée

**La notion de « bassins de vie »** ou de « territoire de proximité », bien que variable en fonction des sujets est fondamentale dans ce processus. L'ancrage local des acteurs légitime leur action et leur expertise. Leur connaissance du territoire en proximité, des structures, des pratiques et des besoins est un atout pour penser des actions, des modes de structuration, et des politiques publiques pertinentes en phases avec les besoins et les réalités locales.

Cette **approche par bassin de vie nécessite des moyens**, des compétences et des méthodologies adaptées, notamment pour assurer la continuité et la permanence du processus.

Enfin, **les périmètres territoriaux** aujourd'hui définis à l'échelle départementale pourront être ajustés pour correspondre aux réalités vécues. Faut-il distinguer Caen ou Rouen du reste de leur département ?

### Quelle articulation entre RMAN et le FAR ?

L'existence d'un réseau régional d'acteurs RMAN et d'une agence régionale LE FAR, deux outils de structuration de nature différente, interroge leurs complémentarités. Quelle articulation entre RMAN et le FAR<sup>1</sup> ? Si chacun coordonnait un dispositif d'aide aux groupes, les fonctions, les moyens et les gouvernances sont bien différents.

### Synthèse et propositions

- *Consolider la méthodologie, mobilisation, et circulation de l'information*
- *Renforcer la prise en compte de la démarche par la région (éviter les décisions à contre-temps)*
- *Développer l'interconnaissance (voire la découverte réciproque) des 2 ex-régions, et les coopérations (coordination, complémentarités) entre les territoires, et entre ses acteurs dont le FAR et RMAN (éviter les mises en concurrence)*
- *S'inscrire dans un processus permanent et continu de concertation*

## 2. Le diagnostic filière MA en Normandie

Un diagnostic de filière est un **outil pour les décideurs publics et les structures**, pour une connaissance fine des territoires, de leurs spécificités, de leur tissu d'acteurs et de leurs enjeux. C'est un travail jugé indispensable pour la reconnaissance de la filière MA. Il doit présenter une analyse des données et une mise en contexte. Il doit contribuer à révéler l'invisible en tenant compte des acteurs « alternatifs » qui ne voient pas forcément l'intérêt de participer à ce type de démarche.

Le document produit par le FAR est perçu comme un « état des lieux » partiel, une photo de l'existant très orientée sur l'économie. Il n'a pas appris grand-chose aux participants. Les analyses et les visions macro ont tendances à cristalliser les situations, à niveler les perceptions. En l'état, les données recueillies ne sont pas suffisamment consolidées (échantillon trop réduit) et peuvent nuire à la juste prise en compte de la filière.

- Le diagnostic permet de contribuer au rapprochement des Haute et Basse Normandie. Il identifie les structures et permet de mieux se connaître, de mieux se situer.
- Il révèle des disparités entre les départements, ainsi que des zones blanches : grands écarts avec le Calvados qui ressort comme le territoire le plus dynamique, mais aussi certainement le mieux identifié par le FAR.
- Il renvoie certains territoires ruraux à leur isolement (Eure, Orne...). Cela renforce l'intérêt d'avoir un acteur structurant ou d'un réseau, qui soit fer de lance, qui rassemble et crée des

---

1 *Présentation FAR : Le FAR est financé par la Région, l'Etat et certains territoires Bas-Normands pour des missions de Pôle Ressource (a travaillé avec le CEM pour récupération des bases de données), d'édition d'une gazette d'information sur le secteur. Il accueille les porteurs de projets (rendez-vous ICE - Info Conseil Expertise) et coordonne le dispositif d'aide aux groupes et aux acteurs en cours de refonte. Le FAR participe régulièrement aux jury des Tremplins. Il travaille au développement des pratiques et des publics en soutenant l'action culturelle en lien avec la région et acteurs sur les parcours (dispositif regard). C'est aussi un pôle formation. Le FAR est en quelques sorte un Pôle Musique (de plus en plus investi sur les MA) avec une structuration assez institutionnelle. L'enjeu du FAR est de s'articuler avec RMAN et dans une logique de complémentarité. Pour les participants, le FAR assurait des missions importantes d'orientation, de ressource (fonction retirée des SMAC).*

dynamiques. L'isolement des structures en milieu rural demande d'autant plus de conviction et de volonté des acteurs pour agir sur le territoire.

- Les cartographies sont de bons outils pour découvrir la région, identifier ses acteurs, et se représenter le territoire. Elles pourraient aussi qualifier les différents types d'acteurs, au-delà des structures dédiées ou pluri-disciplinaires (lieu, festival, enseignement, répétition...).
- La prise en compte de l'enseignement est une satisfaction, considérant qu'il est multiforme (institutionnel, associatif, privé...). Certains acteurs déplorent ne pas figurer dans l'étude (dont les MJC par exemple) et que le terme éducation n'apparaisse pas dans le diagnostic, alors que c'est une clé de développement de nos sociétés. Cela interroge les moyens dédiés à l'apprentissage, les parcours, et les possibilités de valorisation des pratiques amateurs.
- Le choix des panels dans l'étude ne semble pas toujours pertinent, notamment en excluant les structures pluridisciplinaires des analyses sur l'emploi et les budgets.

### L'économie et emplois

Le diagnostic semble **très orienté sur l'économie** (compétence de la Région) et les activités mais n'informe pas sur les projets, les actions, les dynamiques, les besoins... Les musiques actuelles, notamment sur un département rural ont un intérêt qui dépasse les questions économiques, proposant des services au profit des pratiques artistiques et une offre culturelle de proximité.

Il confirme la précarité de nombreux acteurs de la filière (budgets médians, types de contrats, emplois...). La majorité des structures fonctionnent avec des **aides au projet, sans marge de manœuvre** sur le fonctionnement, pénalisant leur économie et précarisant les emplois. Les MA couvrent un secteur où l'emploi est difficile à maintenir et à pérenniser (d'autant plus en zone rurale), avec des politiques publiques qui demandent toujours de nouveaux projets, toujours plus de développement, sans moyens supplémentaires et au risque de dénaturer les projets associatifs.

Le positionnement de la Région **risque de nuire à la diversité** des initiatives et de concentrer les moyens s'il porte uniquement sur des **projets à échelle régionale**. Les logiques de rayonnement et de rentabilité ne sont pas compatibles avec des initiatives associatives axées sur l'intérêt général.

La région connaît alors **un développement à deux vitesses** qui risque de s'accroître avec d'un côté des acteurs de grande visibilité (smac, gros festivals...), et de l'autre des initiatives de plus petites envergures voir bénévoles. Une précarisation du tissu associatif est fortement ressentie notamment avec la fin des emplois aidés.

**La connaissance des publics** est soulevée : quid des « non-publics », éloignés, empêchés ? Quels sont les freins aux pratiques culturelles ? Pourquoi les personnes ne vont pas aux concerts ? Quels sont les obstacles à dépasser ? Une question de « représentation », d'offre inadaptée, de mobilité, de coût, de communication, d'accès à l'information... ? Aussi, la dimension sociologique des territoires pourrait être intégrée à un état des lieux (parcours scolaire, mobilité...).

En complément, notons que la notion de « public » est à manipuler avec précaution, notamment au regard de la reconnaissance des Droits Culturels qui invitent à porter attention aux personnes, à leurs parcours et aux ressources qu'elles représentent, plutôt que comme des usagers ou consommateurs de produits et de services.

### Synthèse et propositions

- *Le diagnostic et les cartographies doivent être complétés et mis à jour afin d'être plus exhaustifs et représentatifs. L'implication des réseaux locaux (RAVE...), l'usage de l'outil Gimic et de la méthodologie OPP peuvent renforcer la démarche.*
- *Une étude des dispositifs et de politiques MA en Normandie est incontournable pour compléter l'état des lieux : quels moyens sont mobilisés sur les dispositifs ou politiques MA ?*

- *La mise en place d'un outil de recensement sous forme de cartographies dynamiques est à envisager, la ville de Caen en développe un pour faciliter la visibilité des acteurs locaux (l'outil peut-il être étendu à l'ensemble de la Région?)*
- *La CRESS pourrait être sollicitée pour contribuer aux travaux d'état des lieux, de cartographie, et d'analyse avec l'appui de son observatoire.*
- *Enfin, les questionnaires sont à ajuster afin de permettre à tout type d'acteur d'y répondre notamment pour les acteurs publics.*

### 3. Qualifier les territoires

La Seine, véritable frontière géographique impacte l'aménagement du territoire, sa structuration, son développement, les déplacements et les pratiques. La Basse-Normandie doit tenir compte de l'attractivité de Rennes et de la Bretagne, alors que la Haute-Normandie est attirée par la Picardie, la région parisienne et les Hauts de France.

**La Seine-Maritime** est marquée par deux pôles urbains (Rouen et Le Havre) avec une centralité plus forte de Rouen. C'est un département à composante rurale forte (jugé sinistré) culturellement orienté vers l'histoire et le patrimoine.

**Le Calvados** est marqué par la concentration sur Caen, entouré d'une zone péri-urbaine, des villes moyennes (Bayeux, Lisieux, Vire, Trouville, Deauville, Honfleur, Cabourg). Les territoires ruraux se disent « aspirés » par les grandes villes ou reconstruites après la guerre, mais aussi par la côte très axée sur le tourisme (stations balnéaires, plages du débarquement). La vitalité du Calvados est liée à son tourisme maritime l'été (avec ses festivals qui font le poids économique des MA), ses activités balnéaires et son patrimoine religieux (Lisieux notamment). La population est marquée par un phénomène de paupérisation lié à la crise laitière, qui contraste avec la richesse des zones thermales (et des casinos). L'activité culturelle est saisonnière, avec une forte concentration sur l'été, et des difficultés à maintenir des actions tout au long de l'année (un manque de « publics »). En dehors de l'agglomération de Caen, on comptabilise une dizaine de structures dédiées aux MA dont 3 ou 4 sont liées à un festival sur la côte. On dénombre pratiquement un équipement culturel ou socioculturel dans chaque ville, qui organise 2 ou 3 événements MA par an. Des zones-blanches demeurent comme à Vire.

Le territoire de **Rouen Métropole** est constitué de 2 agglomérations et d'un territoire rural. La saturation immobilière de la ville de Rouen (cumulé à ses difficultés financières qui l'empêchent d'être porteuse de dynamiques de développement) l'amène à se développer en périphérie.

**Caen** est mis en regard avec Rouen, métropole plus industrielle. Cette bipolarité se retrouve dans la comparaison du Calvados avec la Seine-Maritime. La spécificité de l'agglomération est d'être dotée de deux SMAC (Cargo et BBC qui sont les équipements les plus visibles). Certains acteurs de la filière ne sont pas assez nombreux pour répondre aux besoins (manager, tourneurs, éditeurs). L'agglomération de Caen comme bassin de vie doit s'envisager dans la complémentarité urbain-rural.

**L'Orne** est un département rural tourné vers l'extérieur. Sa forme en haricot dessine trois zones aux identités distinctes : le Bocage à l'ouest aux pratiques coopératives et associatives fortes et historiquement implantées ; le Perche à l'est, tourné vers le bassin parisien, avec très peu d'acteurs et de publics sur le territoire ; et un territoire central considéré comme une zone blanche. Notons l'existence du réseau RAVE, dynamique et solidement ancré à l'ouest.

**L'Eure** est un département rural maillé de pôles urbains, doté d'une diversité d'acteurs aux approches complémentaires. Des « zones blanches » apparaissent qui nécessitent un travail de fond (actions Hors-les-murs, itinérance, Musicobus...). En parallèle, une sensibilisation des élus à l'utilité et aux enjeux des MA pour les territoires ruraux serait à engager.

**La Manche** est composée de 3 bassins de vie (Nord, Sud et Centre), une presqu'île qui induit un comportement du public spécifique à ce territoire maritime et rural. Le sentiment d'éloignement, voir d'enclavement est une réalité géographique. De nombreuses initiatives artistiques et culturelles principalement associatives organisent des actions et événements « à taille humaine », ancrées sur le territoire avec une forte participation bénévole. A Cherbourg, les dynamiques sont plus institutionnelles ou municipales avec la présence de nombreux labels nationaux (Scène nationale, Centre national du Cirque...). La culture y est marquée par la proximité avec l'Angleterre. Les publics mais aussi les porteurs de projets et les compétences ont tendance à quitter le territoire par manque de prise en compte par les politiques publiques.

### **Synthèse et propositions**

- *Le Calvados ressort largement du diagnostic en concentrant les acteurs, un constat à relativiser en complétant l'étude. Le sentiment de mouvement de concentration des politiques régionales vers Caen est à prendre en compte (un phénomène qui nuit à la connaissance fine des différents territoires).*
- *L'Orne et l'Eure ressortent comme les départements les moins dotés, ce qui est tout relatif au regard de leur densité de population.*
- *Les constats de fragilité des territoires ruraux est partagé : jugés peu attractifs, mobilité difficile (peu de transports en communs), population vieillissante, absence de cursus universitaire (très peu d'étudiants)...*
- *L'histoire et la structuration différentes entre les deux ex-régions est marquée par la présence d'une agence d'une part, et un réseau d'acteurs d'autre part.*

## **4. Les activités de la filière**

### **Quelques témoignages sur l'histoire des MA en Normandie et sa structuration**

**Le Havre** a une identité Rock qui évolue vers de nouvelles esthétiques (Rap, R&B). On y compte un nombre important de praticiens et de groupes mais très peu de petits lieux pour jouer. La politique de la ville sur l'accompagnement des pratiques, de la répétition à la diffusion, favorise le développement des MA.

**Rouen** est marquée par l'histoire des musiques actuelles, avec le mouvement Punk-Rock des années 80, l'existence d'une salle mythique, l'Exo 7 (ex le Studio 47) et un tissu important de café-concerts et de clubs. Dernièrement la ville a reçu un coup de projecteur grâce à de jeunes artistes qui ont émergé rapidement à l'international (Petit Biscuit, Rilès par ex.). Un nouveau mouvement ? **Les musiques traditionnelles** et du monde déplorent le manque de reconnaissance. La fermeture du Hangar 23 à Rouen, et l'échec de leur structuration en fédération régionale n'a pas servi leur développement.

**La transdisciplinarité** pourrait être interrogée (question qui se pose à Caen). Des complémentarités existent entre musique, théâtre, arts de la rue. De même, la richesse des lieux pluridisciplinaires et des acteurs de l'ESS doit venir compenser la concentration observée vers les SMAC.

La mobilité, voire la « migration » des groupes des territoires ruraux vers les centres urbains est constatée, illustrant là aussi l'**attractivité des métropoles au détriment des campagnes**.

## La diffusion

*Sur la base des échanges tenus en Seine-Maritime (dont Rouen), Calvados (dont Caen), Manche, et Eure (à compléter par l'Orne).*

Le réseau de diffusion en Normandie est structuré par

- les 6 SMAC (106, Cargö, BBC, Tétris, Normandy et Luciole – logique de label d'Etat)
- un tissu de lieux de proximité (MJC, associations, centres culturels, théâtres...) plus ou moins permanents, et d'organisateur dans des lieux pluridisciplinaires ou polyvalents (peu adaptés, et à aménager pour chaque événement)
- de nombreux festivals avec l'arrivée d'opérateurs privés sur des logiques commerciales fortes, et la multiplication d'événements organisés par les collectivités
- et quelques café-concerts sans réels moyens artistiques.

L'offre de concerts est importante dans son ensemble, mais très concentrée dans les grandes villes et sur la côte (festivals). La programmation sur le reste du territoire se fait essentiellement dans des lieux pluridisciplinaires ou polyvalents qui demandent des installations spécifiques pour chaque événement (sur-coûts, problématiques techniques). Cela interroge la cohérence des projets artistiques à mettre en œuvre sur les territoires.

L'accès à la scène est difficile pour les groupes locaux, en Normandie comme ailleurs, du fait de la carence de lieux « intermédiaires » (jauges entre 100 et 300 places) et des contraintes pesant sur la programmation des premières parties (imposée par les têtes d'affiches). Le Jazz et les musiques du monde témoignent de manques importants pour la diffusion de ces esthétiques. Des manques sont aussi soulignés pour la scène amateur.

La Région se positionne sur des logiques d'attractivité territoriale et de rayonnement, propices aux événements d'envergure et aux établissements d'excellence. Quelles alternatives aux SMAC ? Les acteurs locaux sont méconnus et peinent à trouver des débouchés de programmation (premières parties, scènes de proximité).

La structuration d'un réseau de diffusion à l'échelle du territoire est un réel besoin (exemple de l'Odia qui opère dans tous les champs de la diffusion du spectacle vivant sur le territoire normand). Des démarches de concertation et de coordination des programmations existent sur certains départements (Manche notamment) et mériteraient d'être renforcées (meilleure identification des acteurs, partage d'une expertise...).

De façon générale, les participants témoignent de difficultés à toucher des publics diversifiés (« toujours les mêmes publics qui viennent aux concerts ») : un sujet central à approfondir.

### **Synthèses et propositions**

- *Des besoins importants en termes de lieux de proximité, permanents, aux jauges intermédiaires (100 à 300 places) pour la permanence artistique sur tous les territoires, la diversité (dont musiques du monde et jazz), et la diffusion amateur (dispositif Café-Culture potentiellement à développer).*
- *Des logiques de concertations/coordination sur les territoires, voire de régulation parfois, à développer pour limiter la mise en concurrence, favoriser la structuration et protéger les initiatives associatives.*
- *Des outils de mise en visibilité de la diffusion (médias), mais aussi d'observation et d'étude pour une meilleure connaissance des publics notamment.*

## Développement d'artistes et accompagnement professionnel

*Sur la base des échanges tenus en Seine-Maritime (dont Rouen), Caen, la Manche, l'Orne et l'Eure (à compléter par le Calvados).*

Il est précisé en préalable que l'accompagnement dit professionnel (« des pratiques professionnelles » ou « à la professionnalisation ») a pour fonction de définir les projets professionnels avec les groupes. Le développement d'artistes consiste à la mise en œuvre de ces projets (entourage professionnel, production, management, label, tour...).

Globalement, on constate la présence de studios de qualité, de lieux dédiés aux MA, de réseaux et de professionnels en nombre insuffisant... Les acteurs de l'accompagnement, de la production et du management sont sur-sollicités et expriment le besoin de se spécialiser. Certains acteurs (lieux, associations) portent des actions d'accompagnement sur fonds propres et à l'appui de compétences internes, regrettant de ne pouvoir s'inscrire dans la durée.

La proximité avec Paris est un atout important, mais illustre le manque d'acteurs professionnels et de dispositifs de soutien pour le développement des artistes (management, tour, édition...). La question de la formation professionnelle pour ces métiers se pose.

On constate une augmentation des résidences d'artistes et des filages scéniques, cependant cela ne reflète pas la réalité professionnelle des musiciens qui manquent de débouchés et peines à diffuser leur musique. Les salles se détournent des groupes qui ne sont pas viables économiquement posant ainsi un véritable problème d'accès à la scène.

La disparition du dispositif Booster interroge sur les suites des dispositifs d'accompagnement. Pourtant, peu de dispositifs régionaux ont réussi à nouer des partenariats efficaces avec des acteurs nationaux (tourneurs, labels...) avec un tel effet levier pour le développement des groupes notamment à l'export (hors région).

Le développement des échanges et l'amélioration des collaborations entre les structures relevant de différentes compétences en présence sur les territoires (coordination) est une perspective à travailler.

Enfin, notons là encore que les pratiques numériques viennent bouleverser les développements des carrières (promotion, communication, édition... réseaux sociaux), des métiers et fait émerger une nouvelle génération d'artistes. Ce constat est moins partagé dans le jazz où internet n'a pas encore d'impact sur la diffusion.

### **Synthèses et propositions**

- *Le développement d'artistes est une question à porter au niveau régional.*
- *Des dispositifs d'accompagnement sont nécessaires, à relier à une structuration régionale avec des relais professionnels (labels, tourneurs...). Il s'agit d'améliorer la visibilité des ressources et consolider la structuration en réseau à l'échelle régionale et départementale.*
- *Renforcer les dispositifs de soutien, notamment à l'export : Booster, un dispositif pertinent et efficace qui manque déjà.*
- *Consolider une offre de formation artistique, technique et administrative émergente.*
- *La diffusion des groupes émergents doit être encouragée, notamment sur les premières parties.*
- *L'organisation de temps de rencontres et d'échanges autour de la scène régionale participe du repérage des groupes et de la coordination entre les acteurs (cf. Comité d'aide aux groupes).*
- *Des pratiques et outils numériques à prendre en compte dans les nouveaux métiers d'accompagnement et dans les carrières d'artistes.*



## Les musiques enregistrées

*Sur la base des échanges tenus en Seine-Maritime et à Rouen (à compléter par le Calvados (dont Caen), la Manche, l'Orne et l'Eure).*

Globalement, l'accès à l'enregistrement et à l'édition existe (studios pro et semi-pro, micro-labels...) et semble répondre aux premiers besoins amateurs et professionnels sur la région. La proximité de Paris permet de donner des perspectives de développement si besoin.

**La question centrale est celle de la « transition » numérique** qui traverse toutes les activités liées aux musiques enregistrées (studios, labels, clip, distribution...) et qui vient modifier les pratiques, l'économie, la structuration, voire les esthétiques...

Les évolutions technologiques et leur démocratisation (matériels de plus en plus accessibles) impactent la filière, mettant les studios d'enregistrement en péril et rendant la professionnalisation des ingénieurs du son difficile. On assiste à une mutation de la profession.

Le travail sur l'image est de plus en plus présent, et devient constitutif du processus de création. Cela demande de réfléchir à l'accompagnement de ces nouvelles tendances, avec des matériels et de compétences nouvelles (formation à développer).

L'émergence de pratiques DIY (Do it yourself) sur la création (musique, clip, présence sur le net...) interroge la notion de groupe et les pratiques collectives. Il s'agira de les prendre en compte pour potentiellement les accompagner (un observatoire des pratiques?).

La demande en captation et montage de clip explose, pour une présence sur la toile (le clip devient indispensable et nécessite des moyens nouveaux). Cela impacte les positionnement professionnels (formations en *Community Manager* par exemple).

### **Synthèse et propositions**

- *Les politiques publiques et le contrat de filière doivent tenir compte des évolutions liées au numérique.*
- *La mise en réseau de la filière est un enjeu pour coordonner les ressources.*

## Les pratiques amateurs, la transmission, l'enseignement et la formation

*Sur la base des échanges tenus en Seine-Maritime, Calvados (dont Caen), Manche, Orne et Eure (à compléter avec Rouen).*

Les pratiques amateurs sont importantes sur l'ensemble du territoire régional, pour une offre d'enseignement et d'accompagnement jugée insuffisante (cursus, ateliers, locaux de répétition...). Les niveaux sont de plus en plus élevés. Les lieux et les formes se diversifient (en groupe ou individuelle, en studio de répétition, à la maison, ou au conservatoire...). Les pratiques évoluent considérablement avec le web, générant de nouvelles attentes (captation vidéo, clip, réseaux sociaux...). Des tendances consuméristes se renforcent et ont des tendances à dénaturer l'activité musicale « dite actuelle » fondée historiquement sur une pratique collective.

Les MA sont très peu présentes dans les Schémas départementaux des enseignements artistiques (SDEA). Des évolutions sont observées au sein des conservatoires avec une baisse de fréquentation qui s'explique par des cursus peu adaptés aux nouvelles pratiques et une émergence forte en dehors des structures identifiées (pratiques numériques, DIY...). De nombreuses écoles de musiques intègrent des ateliers de pratiques collectives et des apprentissages individuels. Une offre largement complétée par les cours privés.

En terme de valorisation, il existe des tremplins dans les lycées, et de trop rares scènes ouvertes ou diffuseurs associatifs (plateaux amateurs, premières parties...). Des scènes RAP ou électro pourraient être largement développées.

L'aménagement du territoire est à regarder de plus près pour identifier les zones de carences.

A noter enfin que le statut de l'artiste ne reconnaît pas les activités de transmission et dont un fossé entre les professeurs et les artistes professionnels. Pourtant les MA sont issues de pratiques autodidactes et de transmission orale. De plus, les musiciens diplômés sont rares et difficiles à mobiliser en territoire rural notamment. Il est toutefois constaté le décrochage des esthétiques dans la formation de professeurs de musique permettant aux nouveaux diplômés de couvrir l'ensemble des esthétiques, du classique aux MA, ce qui facilite les recrutements.

### Synthèse et propositions

- *Développer des lieux de valorisation (diffusion) et de pratique (studios équipés), en complément des cadres institutionnels (conservatoires)*
- *Soutenir les actions de transmission (Master Class, rencontres directes entre artistes en activité et praticien amateur)*
- *Une structuration de l'accompagnement des pratiques au travers de parcours qui restent à penser : développer des réseaux départementaux formels sur la ressource, l'orientation des groupes, le conseil...).*
- *Élaborer un plan de formation professionnelle pour les MA (intégrant les questions du numérique, MAO...)*

### Ressource et information

*Sur la base des échanges tenus en Seine-Maritime.*

Les pratiques ont fortement évoluées avec le développement du numérique et la dématérialisation des contenus. Le FAR, agence régionale implantée à Caen, a vocation à couvrir l'ensemble de la région n'est pas encore identifié sur la compétence « Ressource » sur tous les territoires. La mise en place de relais territoriaux favoriserait la visibilité et l'accessibilité à l'information sur des logiques participatives et de ressources partagées.

*Les échanges sont à poursuivre...*

### Médias

*Sur la base des échanges tenus en Calvados et Eure.*

Il existe des radios associatives (RCF, TSF, radio 666, Phénix radio campus, Bazar, radio étudiantes etc...) qui favorisent la diffusion de groupes locaux. La diffusion en radio des groupes locaux au niveau national est à prendre en compte (grandes ondes, Angleterre, internet, international...).

*Les échanges sont à poursuivre : diversité des médias, rôles et besoins du web, papier, presse, télé, radio...*

### Structuration collective et territoriale

*Sur la base des échanges tenus en Calvados et Eure.*

Les acteurs MA du Calvados ne sont pas structurés en fédération ou réseau au-delà des « petits » festivals qui sont nombreux à articuler le calendrier des événements avec ceux de grande envergure (Beauregard, Nördik Impact) mais s'interrogent sur l'économie et la diversité au sein de la filière.

L'Eure est dotée d'un réseau RIFE – réseau informel des festivals de l'Eure, initialement constitué de festivals, il a une vocation opérationnelle sur la coordination des calendriers de programmation, sujet spécifiquement pertinent au niveau local, le projet est en cours de réécriture afin de couvrir l'ensemble de la filière MA. Les participants soulignent l'importance de consolider les réseaux et de les articuler pour être mieux pris en compte par les collectivités et l'État. Le RIFE agit principalement au niveau départemental, il est peu présent au niveau régional. La question du lobby politique est certainement à penser au niveau régional, et en articulation avec le national.

Aussi, l'articulation entre le FAR et RMAN est à préciser, tout comme celle du RIFE avec l'échelle régionale. Une représentation territoriale au sein de RMAN pourrait être à envisager.